



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture
095-219502507-20231122-2023-100-DE
Date de télétransmission : 01/12/2023
Date de réception préfecture : 01/12/2023

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : 01.12.2023

Publié le : 01.12.2023

La Maire, Jacqueline HAESINGER

DELIBERATION N° .2023.100

L'an deux mille vingt-trois, le 22 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 15 novembre, sous la présidence de Monsieur BLAISE ETHODET-NKAKE, 1^{er} Adjoint au Maire, par suppléance, pour la Maire empêchée.

PRESENTS :

BLAISE ETHODET-NKAKE, GILDAS QUIQUEMPOIS, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, CINDY BOURGUIGNON, CHRISTOPHE LUCAS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, PIERRE BARROS, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, CONSUELO NASCIMENTO, DAVID FELICIE, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

JACQUELINE HAESINGER A PIERRE BARROS, JEANICK SOLITUDE A LEONOR SERRE, JEAN MARIE MAILLE A FELIX MIRAM, SONIA LAJIMI A BLAISE ETHODET-NKAKE, TANIA KITIC A MICHEL NUNG, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, BELWALID PARJOU A GABRIEL NGOMA

ABSENTS :

EMELE JUDITH, GILDO VIERA, HUBERT EMMANUEL EMILE

David FELICIE est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 6 : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE SAINT-ETIENNE

RAPPORTEUR : PATRICK MULLER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2123-1 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le budget primitif 2023 ;

Vu la commission d'appel d'offre du 27 octobre 2023 ;

Considérant que par avis d'appel public à la concurrence envoyé au Profil Acheteur marchés publics de la ville le 30 mai 2023 et au BOAMP 30 mai 2023 (référence : 23-72785), la ville de Fosses a lancé sous la forme d'un marché à procédure adaptée, une consultation en vue du marché de travaux de rénovation de l'église SAINT-ETIENNE de la ville de Fosses

Considérant les candidatures des entreprises suivantes :

Lot n°1 : MACONNERIE-PIERRE DE TAILLE -DECORS EN PIERRE-SOLS

NOM DU CANDIDAT	MONTANT TOTAL PROPOSE HT EN € AVEC LES PSE*
S.A.S C.C.R (CHAMPAGNE CONSTRUCTION RÉNOVATION)	994 609,04
S.A.S M.P.R (ENTREPRISE DE MACONNERIE PIERRE DE TAILLE RESTAURATION DE MONUMENT HISTORIQUE)	649 311,59
ENTREPRISE DEGAINE	623 071,65
S.A.S LEFEVRE	1 132 530,79
S.A.S MONUMENT LANFRY	725 056,28
QUELIN – GROUPE VILLEMALN IDF & R.O.C (RESTAURATION ORLEANAISE CONSTRUCTION	1 242 346,50

* PSE : Prestation Supplémentaire Eventuelle

Considérant que les critères de sélection des offres portaient sur :

- Le prix des prestations (40 %),
- La valeur technique de l'offre (60 %)

Considérant qu'au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir le classement suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOTE OBTENUE SUR 100 POINTS
ENTREPRISE DEGAINE	98
S.A.S M.P.R (ENTREPRISE DE MACONNERIE PIERRE DE TAILLE RESTAURATION DE MONUMENT HISTORIQUE)	93
S.A.S MONUMENT LANFRY	92
S.A.S LEFEVRE	81
S.A.S C.C.R (CHAMPAGNE CONSTRUCTION RÉNOVATION	80
QUELIN – GROUPE VILLEMALN IDF & R.O.C (RESTAURATION ORLEANAISE CONSTRUCTION	78

Après en avoir délibéré,

- **CONFIRME** le choix de l'entreprise et d'attribuer le marché n° 2023-03 Lot n°1 à la société DEGAINE, pour un montant de 623 071,65€ HT, soit 747 685,98€ TTC.
- **AUTORISE** la Maire à signer ledit marché.

A noter que cette attribution de marché permettra un début de marché en décembre 2023.

Lot n°2 : CHARPENTE BOIS – MENUISERIE BOIS

NOM DU CANDIDAT	MONTANT TOTAL PROPOSE HT EN €
SAS LES ATELIERS AUBERTS LABANSAT	380 562,21
MDB (METIER DU BOIS)	445 939,04

Considérant que les critères de sélection des offres portaient sur :

- Le prix des prestations (40 %)
- La valeur technique de l'offre (60 %)

Considérant qu'au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir le classement suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOTE OBTENUE SUR 100 POINTS
SAS LES ATELIERS AUBERTS LABANSAT	97
MDB (METIER DU BOIS)	93

Après en avoir délibéré,

- **CONFIRME** le choix de l'entreprise et d'attribuer le marché n° 2023-03 Lot n°2 : Charpente bois et menuiserie bois à la société LES ATELIERS AUBERTS LABANSAT, pour un montant de 380 562.21€ HT, soit 456 674,65 € TTC.
- **AUTORISE** la Maire à signer ledit marché.

A noter que cette attribution de marché permettra un début de marché en décembre 2023.

Lot n°3 : COUVERTURE FERRONNERIE-METALLERIE CAMPANAIRE

NOM DU CANDIDAT	MONTANT TOTAL PROPOSE HT EN € AVEC LES PSE*
SAS ENTREPRISE LELU	320 501,57
UNION TECHNIQUE DU BATIMENT	311 436,00

* PSE : Prestation Supplémentaire Eventuelle

Considérant que les critères de sélection des offres portaient sur :

- Le prix des prestations (40 %)
- La valeur technique de l'offre (60 %)

Considérant qu'au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir le classement suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOTE OBTENUE SUR 100 POINTS
SAS ENTREPRISE LELU	95
UNION TECHNIQUE DU BATIMENT	92

Après en avoir délibéré,

- **CONFIRME** le choix de l'entreprise et d'attribuer le marché n° 2023-03 Lot n°3 : Couverture feronnerie-métallerie campanaire à la société ENTREPRISE LELU, pour un montant de 320 501,57€ HT, soit 384 601,89 € TTC.
- **AUTORISE** la Maire à signer ledit marché.

A noter que cette attribution de marché permettra un début de marché en décembre 2023.

Lot n°4 : VITRAUX-SERRURERIE

NOM DU CANDIDAT	MONTANT TOTAL PROPOSE HT EN € *
SAS VITRAILFRANCE	84 345,26
GLASMALEREI PETERS	135 484,54
VITRAUX MAX &Co	126 218,11

Considérant que les critères de sélection des offres portaient sur :

- Le prix des prestations (40 %),
- La valeur technique de l'offre (60 %),

Considérant qu'au vu des critères énoncés dans le règlement de consultation, il est proposé de retenir le classement suivant :

NOM DU CANDIDAT	NOTE OBTENUE SUR 100 POINTS
SAS VITRAILFRANCE	97
VITRAUX MAX &Co	57
GLASMALEREI PETERS	46

Après en avoir délibéré,

- **CONFIRME** le choix de l'entreprise et d'attribuer le marché n° 2023-03 Lot n°4 : Vitraux – serrurerie à la société VITRAILFRANCE pour un montant de 84 345,26 € HT, soit **101 214,32 € TTC**.
- **AUTORISE** la Maire à signer ledit marché.

A noter que cette attribution de marché permettra un début de marché en décembre 2023.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Le 1^{er} adjoint au Maire,
Par suppléance, pour la maire empêchée,
Par application de l'article L.2122-17 du CGCT.

Blaise ETHODET



Le secrétaire de séance

David FELICIE

